

**Séance du 02 septembre 2021**

**Compte-rendu des votes**

**en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**2021-09-039 : Adhésion contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le Centre de Gestion de Loir-et-Cher**

Le Maire expose :

le Centre de Gestion a communiqué à la collectivité/établissement public les résultats de la consultation organisée courant du premier semestre 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide

Article 1<sup>er</sup> : d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires (2022-2025) souscrit par le Centre de Gestion de Loir-et-Cher aux conditions suivantes :

Assureur : GROUPAMA Paris Val de Loire

Courtier : SIACI SAINT HONORE

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2022)

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

✓ **Agents Titulaires ou Stagiaires affiliés à la C.N.R.A.C.L.**

*Risques garantis : Tous risques (Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire)*

Conditions : Taux : 5,60 % avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.

✓ **Agents Titulaires ou Stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents Non-Titulaires**

*Risques garantis : Accident du travail et maladie professionnelle + Grave maladie + Maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire + Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique*

Conditions : **Taux : 1,35 % avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire**

-----

• **Personnel communal**

Nomination d'un adjoint technique à un poste d'adjoint technique Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Le tableau des effectifs doit passer au Comité Technique du CDG41 le 07 octobre prochain. Une délibération sera prise lors du CM du mois de novembre.

- **Implantation d'un abri bus « La Garenne »** le long de la RD 925. Le Conseil Régional – Direction des transports a informé la commune que cet arrêt n'était pas sur une ligne régulière, le financement n'est pas possible. La commune peut implanter un abri bus mais en tenant compte des prescriptions du Conseil Départemental.

Un mail sera adressé à la direction routes centre.

• **Gymnastique volontaire**

Une nouvelle animatrice habitant la commune a été recrutée

Récapitulatif des séances à la salle polyvalente

Le pass sanitaire sera obligatoire à chaque séance

Pour les adultes :

- . Mardi matin : 10h30/11h30 (au lieu du lundi auparavant)
- . Mercredi soir : 20h/21h (jour et horaire identique auparavant)
- . Jeudi soir : 20h/21h (création d'un cours Pilates)

Pour les enfants :

. Lundi soir : 17h/18h Groupe 1 correspondant aux élèves de CP/CE1

. Mardi soir : 17h/18h Groupe 2 correspondant aux élèves de CE2/CM1/CM2

L'horaire 17/18h a été décidé pour laisser le temps à des enfants d'autres communes de venir, dans le cas où l'effectif ferlois serait à compléter.

Le premier cours adulte a été fixé le 7 septembre 2021 et le premier cours enfant le 13 septembre.

Il est demandé que les séances enfants se fassent dans la salle de motricité. Les élus doivent voir la directrice de l'école pour voir si c'est possible.

- **Vandalisme – dégradations – dépôt de plaintes**

Suite aux nombreuses dégradations et dépôts de plaintes, les enquêtes sont en cours par la gendarmerie.

- **Rentrée scolaire 2021-2022**

Rentrée le 02 septembre 2021 avec une ouverture de classe : - 4 classes en primaire au lieu de 3 et 1 classe en maternelle.

117 enfants inscrits dont 27 maternelles

1 CAP accompagnement a été embauché en maternelle

1 CDD a été embauché pour la désinfection du midi des classes et la surveillance de la cour des maternelles + aide à la cantine au 1<sup>er</sup> service quand l'apprentie est au CFA.

L'AFPE a réalisé des « pistes » et divers jeux au sol dans la cour des maternelles.

- **Programme National Ponts**

Dans le cadre de l'inscription de la commune au Programme national Ponts, le comité de pilotage a été confié à France Relance. Pour le département de Loir et Cher, la phase de recensement et de l'évaluation préliminaire du patrimoine de pont et de murs sur le terrain commencera courant septembre 2021 et se déroulera sur 4-5 mois

- **Vidéo surveillance – 2 caméras supplémentaires**

Suite à la demande de subvention auprès de la Préfecture – FIPDR, un arrêté d'attribution a été reçu pour un montant de 2 000 €.

L'autorisation d'installation est en attente, la Préfecture a plusieurs mois de retard, une réponse nous a été faite par mail le 01 septembre 2021 nous indiquant que les travaux pourront être programmés sans attendre le renouvellement de l'autorisation d'installation.

### Questions orales et informations

- Invitation de l'EHPAD La Bonne Eure de Bracieux le 03 septembre 2021 : Marché de producteurs locaux.
- Invitation spectacle gratuit « Devos sort de mon corps » le 17 septembre 2021 à Bracieux.
- Fermeture de la pêche : 31 octobre 2021.
- Pêche de l'étang communal : 06 novembre 2021.
- Réception d'un courrier du comité des fêtes remerciant la commune pour la subvention 2021.
- Remarque de Monsieur DESNOYERS concernant la propreté des trottoirs devant chez les commerçants. La balayeuse de Saint Laurent passera dans la commune le 14 septembre 2021.

Le Maire,

Anne-Marie THOMAS.